

Belgium-Brussels: Weed-killing services

OJ S 166/2021 27/08/2021

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Infrabel - Asset Management

National registration number: 0869.763.267_23927

Postal address: Place Marcel Broodthaers, 2

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1060

Country: Belgium

Contact person: Isabel Peersmans

E-mail: 51513.central_works_office@infrabel.be

Telephone: +32 24322754

Internet address(es):Main address: www.infrabel.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=415635>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=415635>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=I-I.5-57%2F52%2F0%2F21%2F006-F05>**I.6. Main activity**

Railway services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

57/52/0/21/006 - Désherbage des voies principales. Location d'un train désherbeur accompagné par du personnel qualifié. Campagne désherbage 2022-2025

Reference number: I-I.5-57/52/0/21/006-F05_0

II.1.2. Main CPV code

77312100 Weed-killing services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Location d'un train désherbeur équipé d'une détection automatisée de la végétation, d'un système de régulation automatique du dosage et accompagné par du personnel qualifié. Infrabel fournit : les voies de garage du train, les moyens de traction, les herbicides, l'eau ainsi qu'un agent d'accompagnement.

Infrabel ne prend pas en charge le logement des opérateurs.

Les données d'épandage devront être consultables à tout moment via une application informatique interactive mise à disposition d'Infrabel par le prestataire de service.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

34621000 Railway maintenance or service vehicles, and railway freight wagons

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: Réseau ferré belge.

II.2.4. Description of the procurement

Le train sera disponible pour deux campagnes de désherbage par an.

Première campagne à réaliser entre début avril et la fin juin : généralement 40 prestations de jour et 5 de nuit.

Seconde campagne entre la mi-août et la mi-octobre : généralement 22 prestations de jour et 3 de nuit.

Les prestations de chaque campagne incluent des week-ends et des jours fériés.

Une marge est également prévue dans le contrat-cadre afin que Infrabel ait l'opportunité d'ajouter des prestations selon ses besoins.

Le nombre annuel de prestations est plafonné à 80.

En raison de l'incertitude liée à l'octroi, par les autorités régionales, des dérogations nécessaires au épandages, Infrabel n'est pas en position de formuler un nombre minimal de prestations garanties pour chaque année.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

2 x 1 an

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Critère de sélection n° 1:

Le candidat doit joindre à sa demande de participation le chiffre d'affaire global des trois dernières années (2020,2019,2018) sous la forme d'un tableau, avec un minimum de 800.000 euros par an.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Critère de sélection n° 2 : exigences minimales relatives au train de désherbage proposé

Le candidat doit joindre une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont il disposera pour la réalisation du marché, ainsi que les documents et descriptions techniques démontrant qu'il satisfait à l'ensemble des exigences minimales ci-après concernant le train de désherbage proposé. Ces informations doivent être complétées dans l'annexe « check-list » prévue à cet effet.

1) Le train doit pouvoir opérer jusqu'à 60 km/h.

2) Le train doit être équipé d'un système de détection automatique de la végétation pouvant opérer jusqu'à 60 km/h.

3) La gestion des épandages doit être centralisée et informatisée.

4) Les dosages doivent être ajustés automatiquement en fonction de la vitesse du train.

5) Le train doit être équipé d'un système de géolocalisation qui doit pouvoir fonctionner sans interruption lors des traitements et avoir une précision suffisante afin de permettre de distinguer au minimum les voies traitées.

6) La rampe de pulvérisation doit être segmentée en largeur avec au moins 1 segment pour la piste de circulation longeant le ballast et au moins 4 segments pour le ballast.

7) L'installation doit permettre l'utilisation simultanée d'au moins 2 produits herbicides. Les circuits doivent être séparés pour l'eau et pour chaque produit. Le mélange eau/produits s'effectue par injection directe au niveau de la rampe de pulvérisation.

8) La capacité de stockage sur le train doit être de minimum 2 000 litres par produit et de minimum 100 000 litres pour l'eau

Critère de sélection n° 3 : base de données des épandages

Le candidat doit joindre une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont il disposera concernant la mise à disposition d'Infrabel de la base de données des épandages, ainsi que les documents et descriptions techniques démontrant qu'il satisfait à l'ensemble des exigences minimales ci-après.

Le candidat doit disposer d'une application internet via laquelle Infrabel pourra consulter les données d'épandages.

Le candidat doit joindre une documentation technique consistant en un manuel d'utilisation ainsi qu'une version de démonstration via une vidéo ou via un lien internet renvoyant vers cette application.

Critère de sélection n° 4 : références d'exécution

Le candidat doit disposer d'une expérience dans le désherbage ferroviaire avec le train proposé

ou un autre train désherbeur aux caractéristiques identiques. Dans cette deuxième hypothèse, le candidat doit démontrer que le train désherbeur identique au train proposé répond aussi aux exigences minimales du critère de sélection n° 2. Ces informations doivent être complétées dans l'annexe « check-list » prévue à cet effet.

Cette expérience:

- doit au minimum inclure 120 parcours de désherbage d'au moins 100 km chacun effectués sur un ou plusieurs réseaux ferroviaires ;
- ne doit pas être antérieure aux 5 années précédant la date limite de réception des demandes de participation.

Si la candidature présente des références sur d'autres réseaux ferroviaires que celui d'Infrabel, une attestation de bonne exécution provenant des autres gestionnaires de réseau ferroviaire et certifiant que le candidat remplit/a rempli avec satisfaction son contrat, doit être jointe à la candidature.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Voir les critères mentionnés ci-dessus

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Le candidat joint à sa candidature les documents suivants concernant les conditions d'accès :

- Un Document Unique de Marché Européen (DUME)
- les statuts coordonnés;
- tout mandat spécial de la société à partir duquel l'autorité / l'autorisation de la/les personne(s) ayant signé(es) pour engager le candidat;
- liste mise à jour des administrateurs/des gérants et du/des signataire(s) de la candidature (voir annexe 2); tout mandat spécial de la société à partir duquel l'autorité/l'autorisation de la /les personne(s) ayant signé(es) pour engager le candidat (Pas obligatoire mais recommandé) ;
- Un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent actualisé délivré par une autorité judiciaire ou une autorité publique du pays d'origine ou de provenance :
 - (i) du candidat,
 - (ii) de chaque personne membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein et
 - (iii) du/des signataire(s) de la candidature.
- une attestation récente prouvant que le candidat a rempli ses obligations en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale, conformément aux dispositions légales du pays où il est établi. Ce certificat est délivré par l'autorité compétente et couvre le dernier trimestre civil avant la date limite de réception des candidatures;
- une attestation fiscale récente délivrée par l'autorité nationale compétente. Ce certificat confirme que le candidat respecte

ses obligations fiscales conformément aux dispositions légales du pays où il est établi;
• un certificat de non-faillite récent, délivré par l'autorité nationale compétente.
Les candidats belges ne doivent pas donner le certificat de sécurité sociale, le certificat d'impôt et le certificat de non-faillite
dans le cadre de la simplification administrative et conformément à l'article 73 § 4 de la loi du 17/06/2016.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/09/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

L'accord-cadre est conclu pour une période de 2 ans avec reconduction possible de 2 x 1 an.

La notification de l'accord cadre est subordonnée aux conditions supplémentaires suivantes :

- que le train proposé ait obtenu un agrément du SSICF (Service de Sécurité et d'

Interopérabilité des Chemins de Fer) pour

pouvoir circuler sur le

réseau belge.

- que le matériel d'épandage embarqué ait satisfait au contrôle technique obligatoire des pulvérisateurs.

• Il est recommandé de vous inscrire afin de recevoir automatiquement les addendum, les avis d'amélioration et les informations complémentaires. En se portant candidat au présent marché, les candidats reconnaissent avoir pris connaissance du code de conduite pour les fournisseurs et entrepreneurs d'infrabel et s'engagent à en respecter les dispositions. Ce code de conduite peut être consulté et téléchargé sur le site www.infrabel.be sous la rubrique « Business », « Fournisseurs & Entrepreneurs », « Code de conduite et sécurité ».

- Un Document Unique de Marché Européen (DUME) est obligatoire et doit être joint à la candidature. Dans la section IV concernant la satisfaction du candidat aux critères de sélection, il suffit de n'inscrire que la section 'Désignation générale pour tous les critères de sélection' (avec oui ou non) pour tous les critères de sélection". Les critères de sélection sont indiqués dans l'avis de marché (voir les points III.1.2 et III.1.3).
- La soumission électronique est obligatoire pour soumettre les demandes. Informations supplémentaires : <https://eten.publicprocurement.be/etendering/home.do.be>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil D'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Conseil D'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
Voir article 23 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil D'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

24/08/2021